Questionnaire en se référant à la DT-DICT Cerfa N°14434*03 de l'exploitant ORANGE :

Q1 : Que signifie le sigle DT ?

Q2 : Sous quel délai le destinataire de la DT doit-il répondre par Internet ?

Q3 : La consultation d'un prestataire de service conventionné est-elle obligatoire avant toute DT?

Q4 : Qui remplit la DT ?

Q5 : D'après la DT ORANGE, donner le nom représentant le responsable du projet ?

Q6 : Citer les critères de l'emplacement du projet :

Q7 : D'après la DT ORANGE, quel est le mode de réception du récépissé souhaité ?

Q8 : Dans la partie « Projet et son calendrier », donner la signification des sigles : TER ; SOU et CNS ?

Q9 : D'après la DT ORANGE, donner la date prévue pour le commencement des travaux ?

Q10 : Pour cette DT, indiquer la durée du chantier ?

Q11 : Donner le terme utilisé pour le tracé du chantier sur le plan cadastral ?

Q12 : D'après vous, pourquoi est-il important de respecter les procédures DT DICT ?